

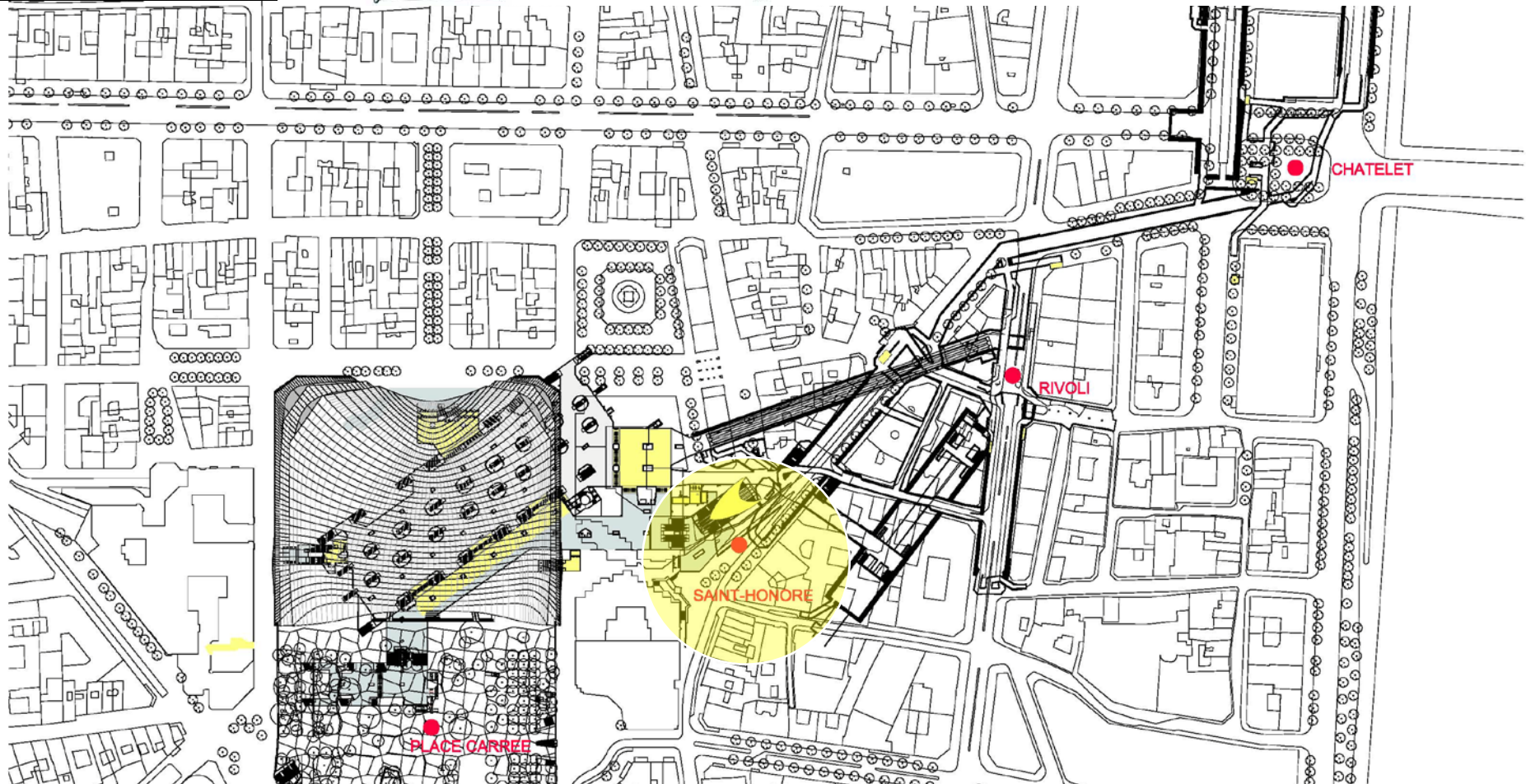
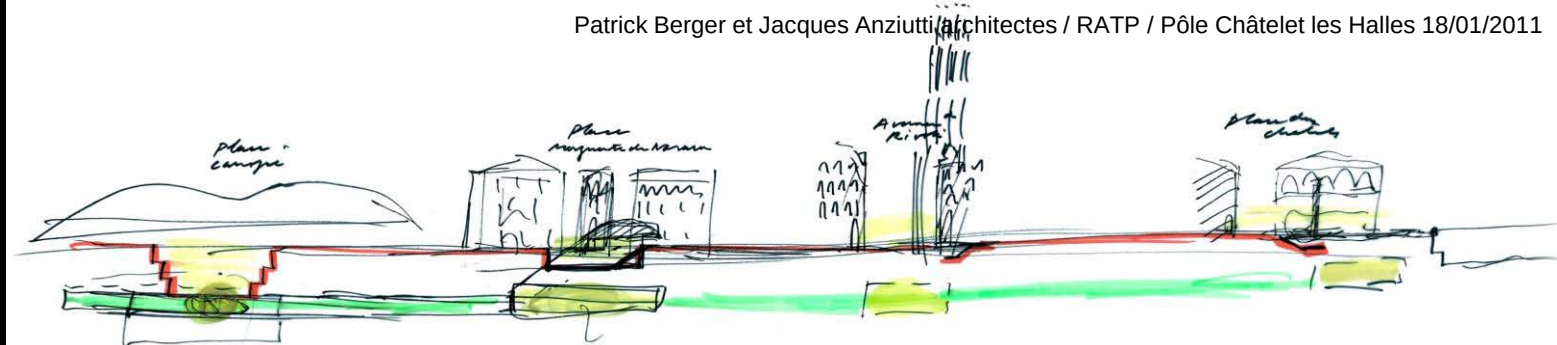
RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE :

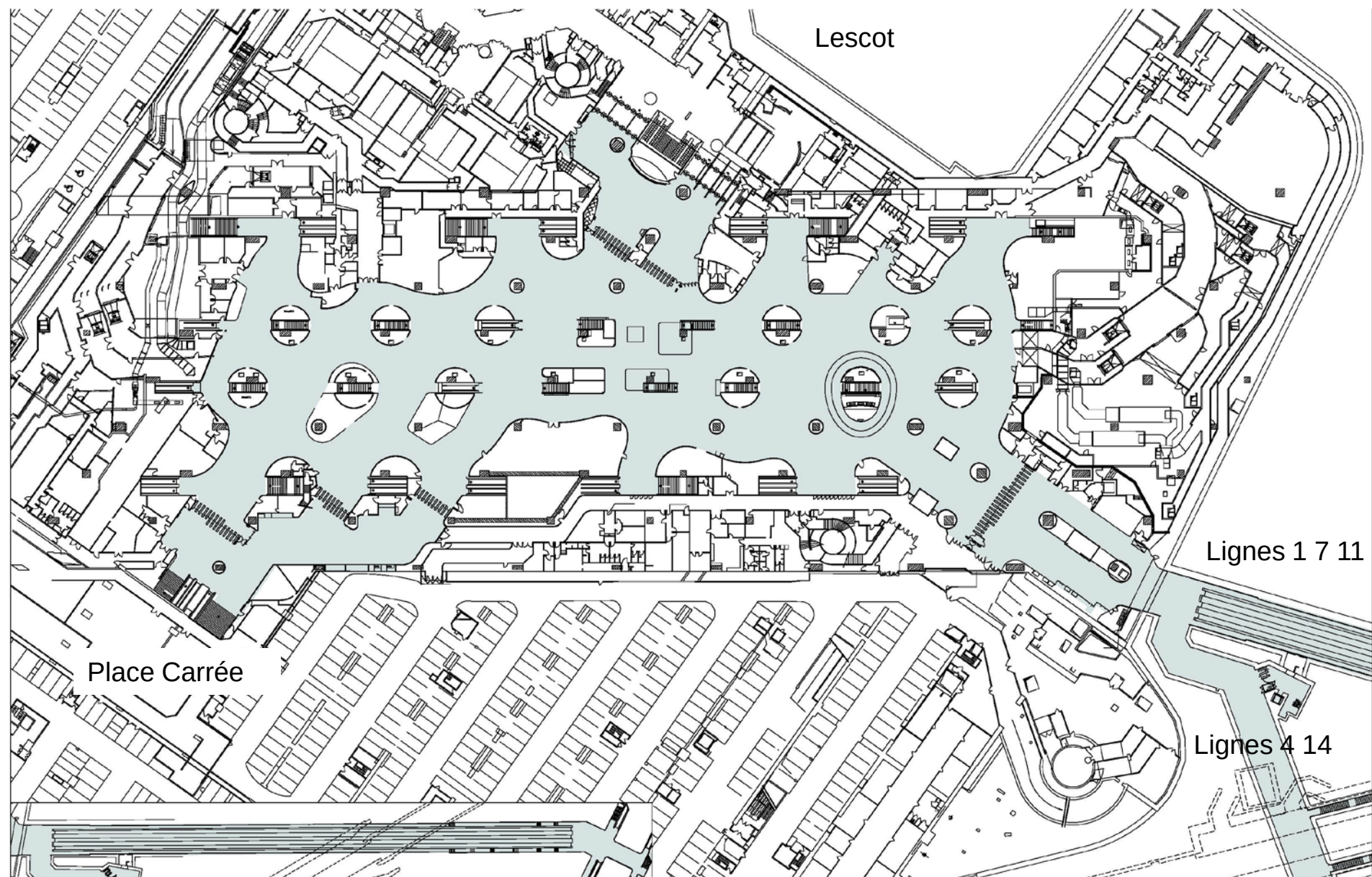
2011 : DÉBUT DES TRAVAUX

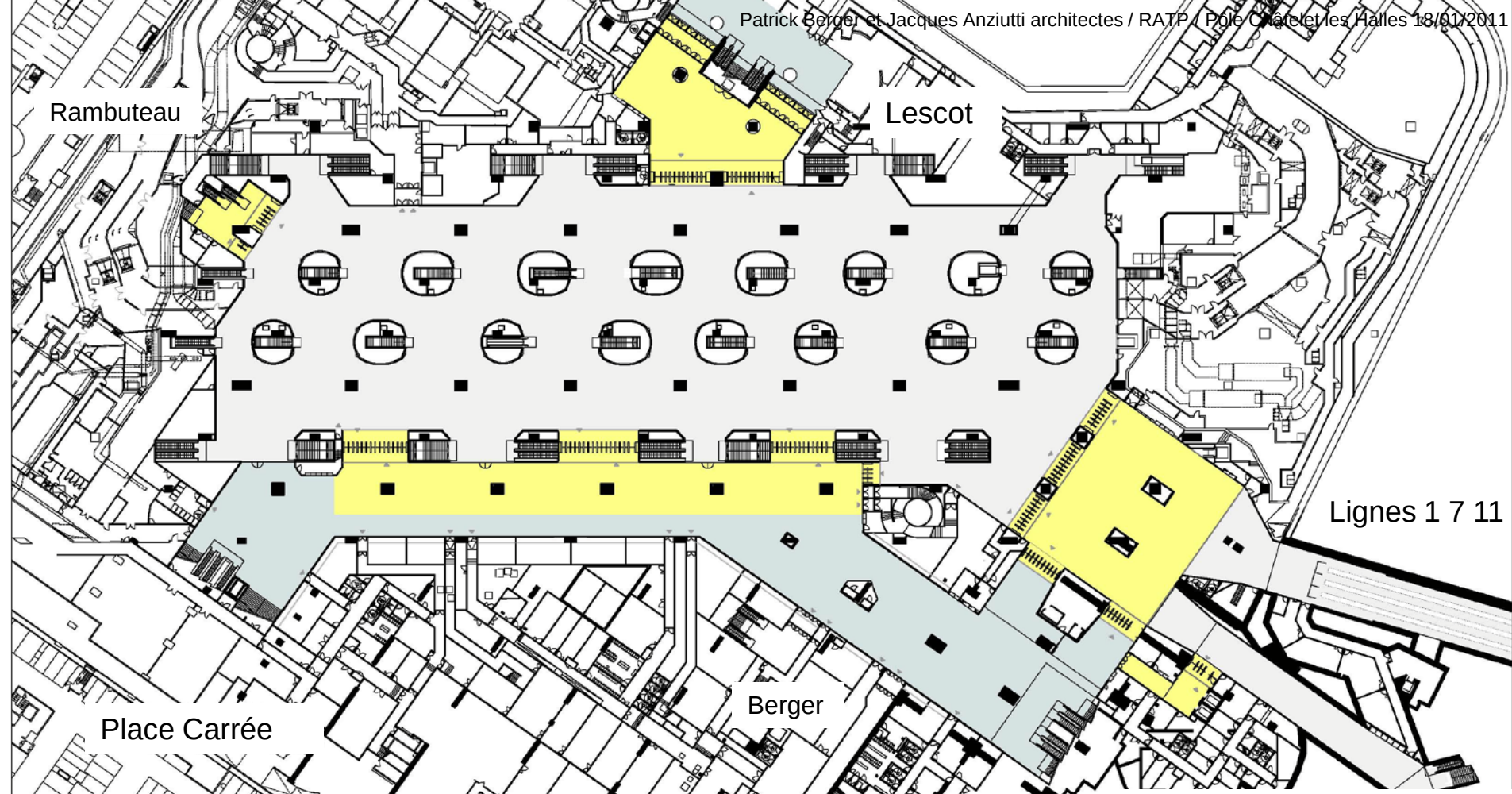


www.parishalles.fr

1 – LES EVOLUTIONS DU PROJET TRANSPORT







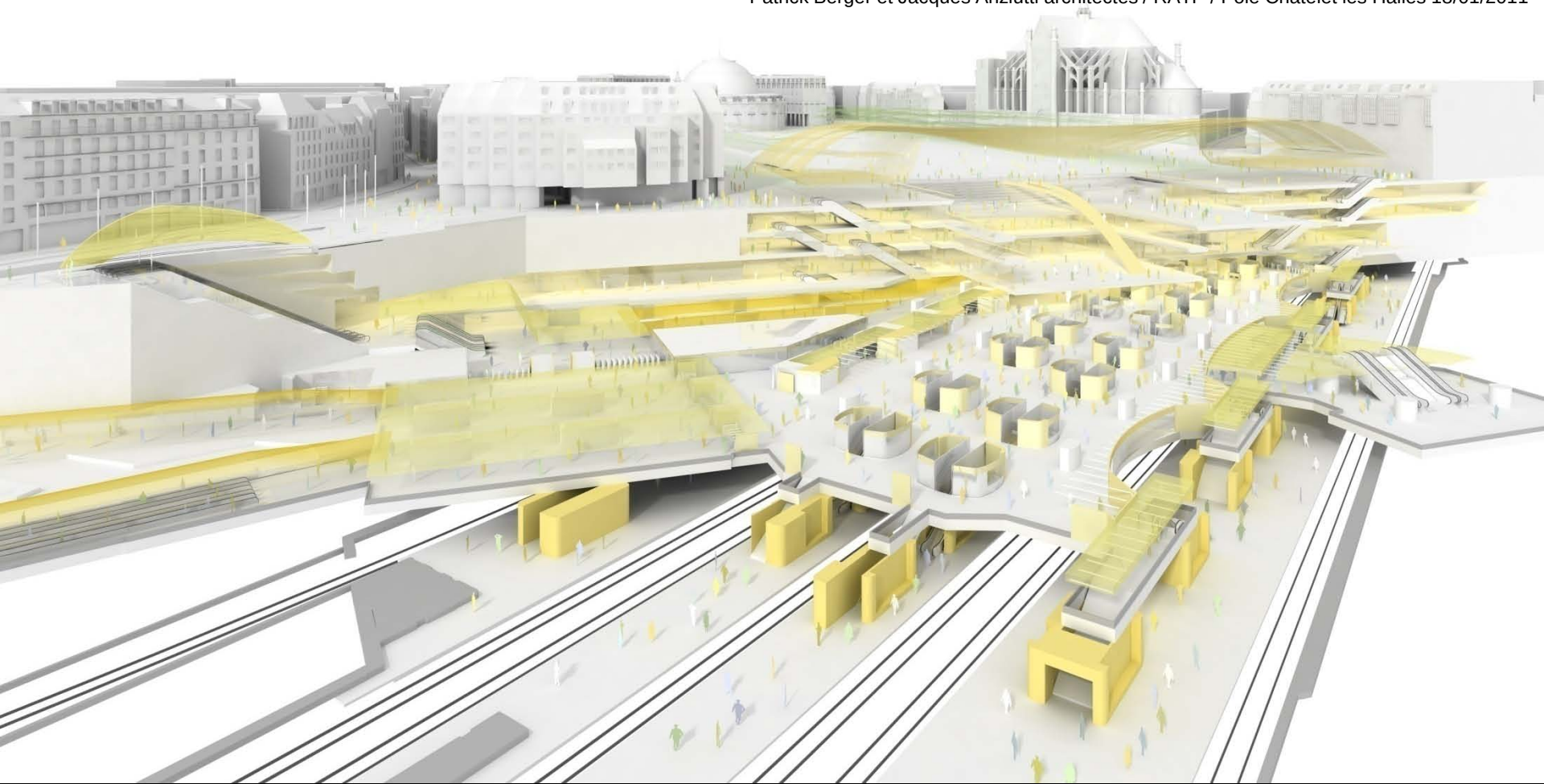
La salle d'échanges étendue et clarifiée, les seuils signalés :

La salle d'échanges :

160m de longueur restituée, une largeur étendue de 55 à 68 mètres.

Le seuil Saint Honoré :

la connexion stratégique élargie 20 à 63 mètres.



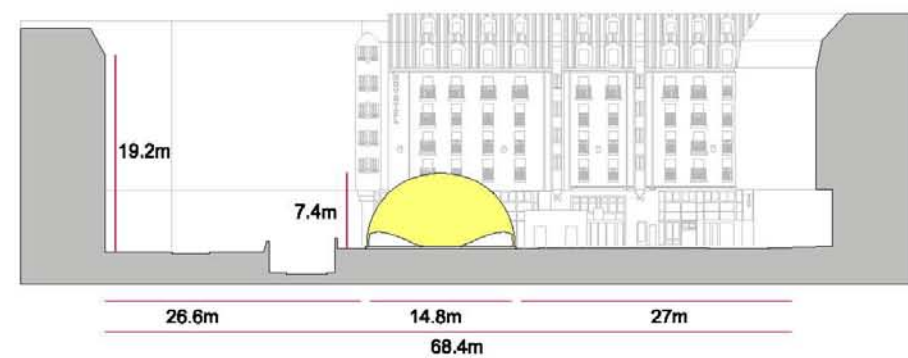
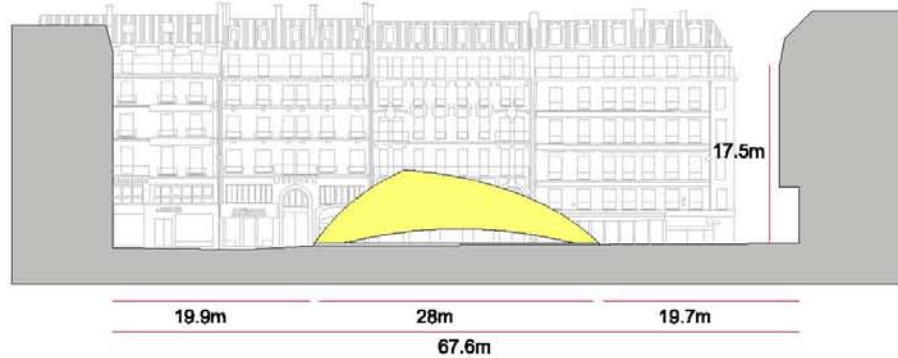
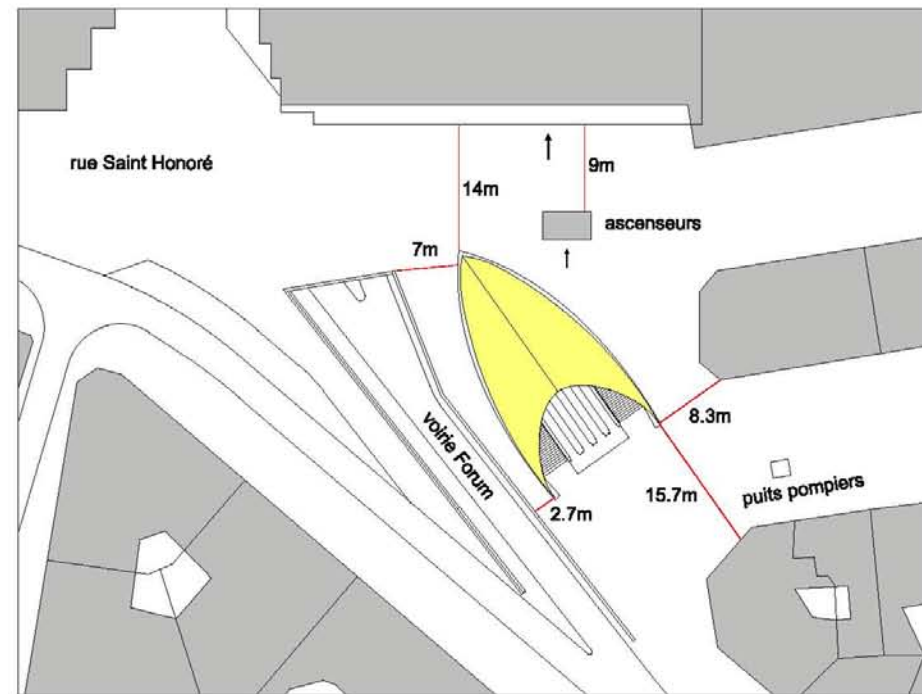
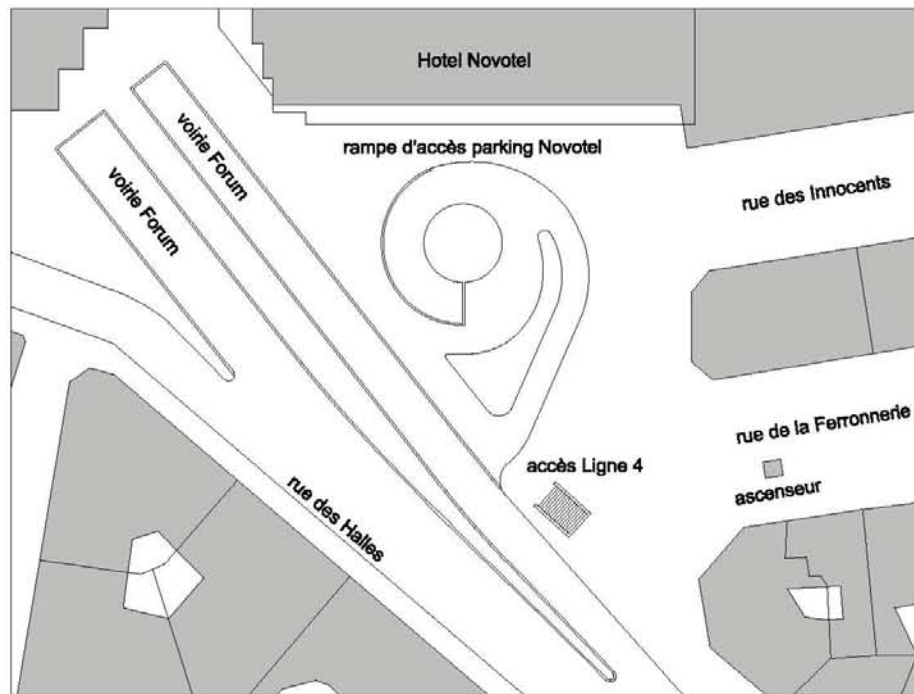
Un projet structurant et une cohérence verticale:

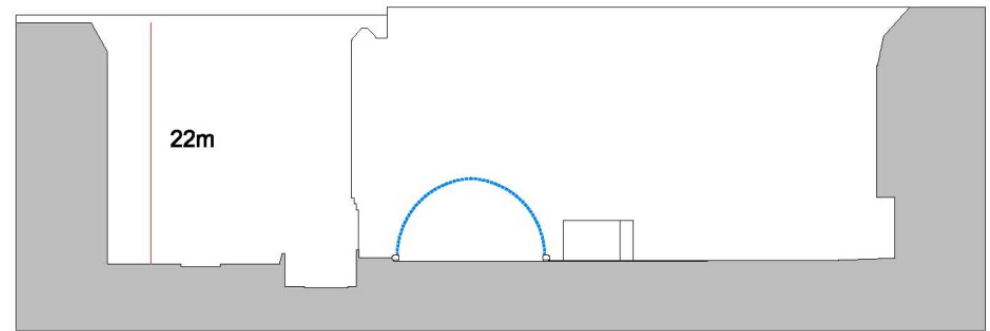
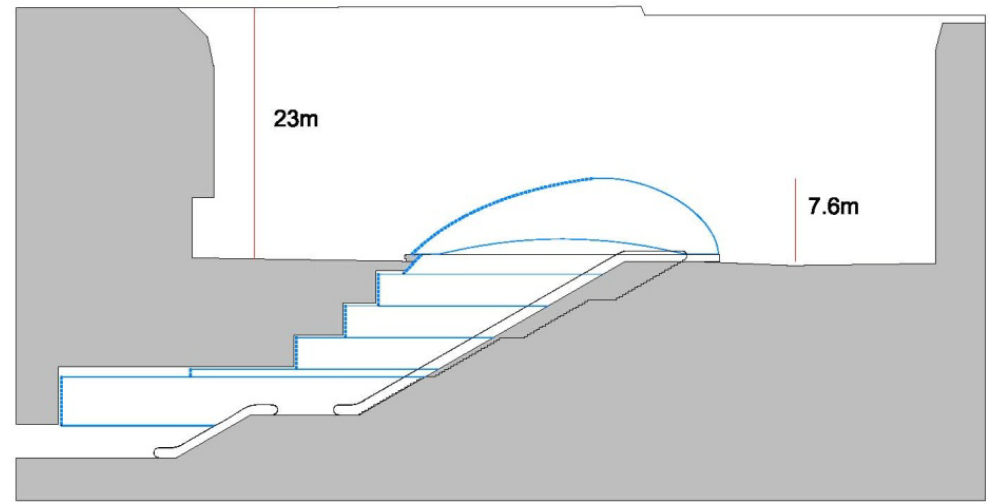
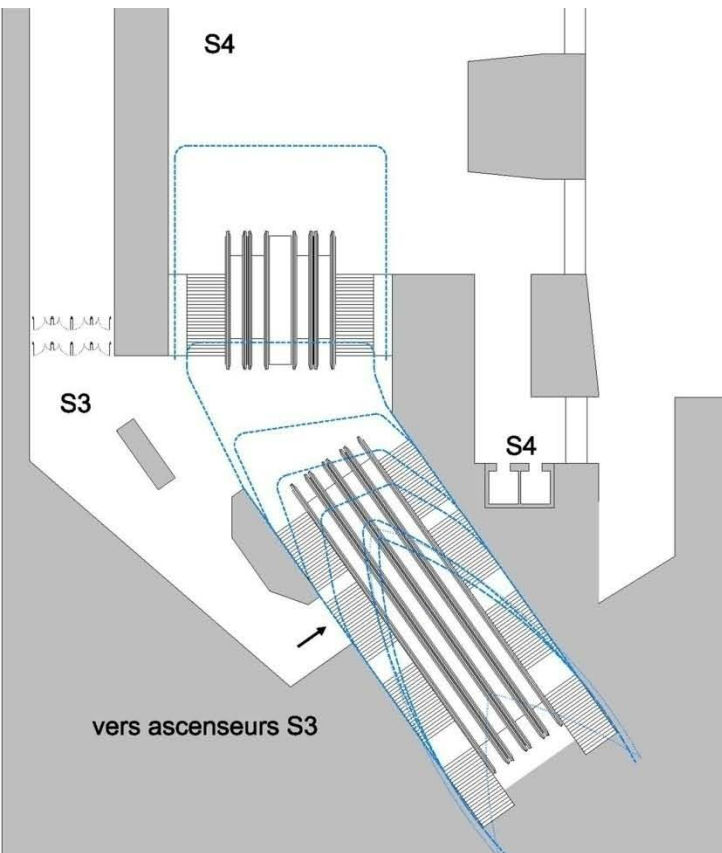
Une hauteur totale d'une quarantaine de mètres comparable à celle de Beaubourg.

Une optimisation des hauteurs sous plafonds dans la gare:

la création d'un hall en double hauteur de 7 mètres de hauteur sous plafond.

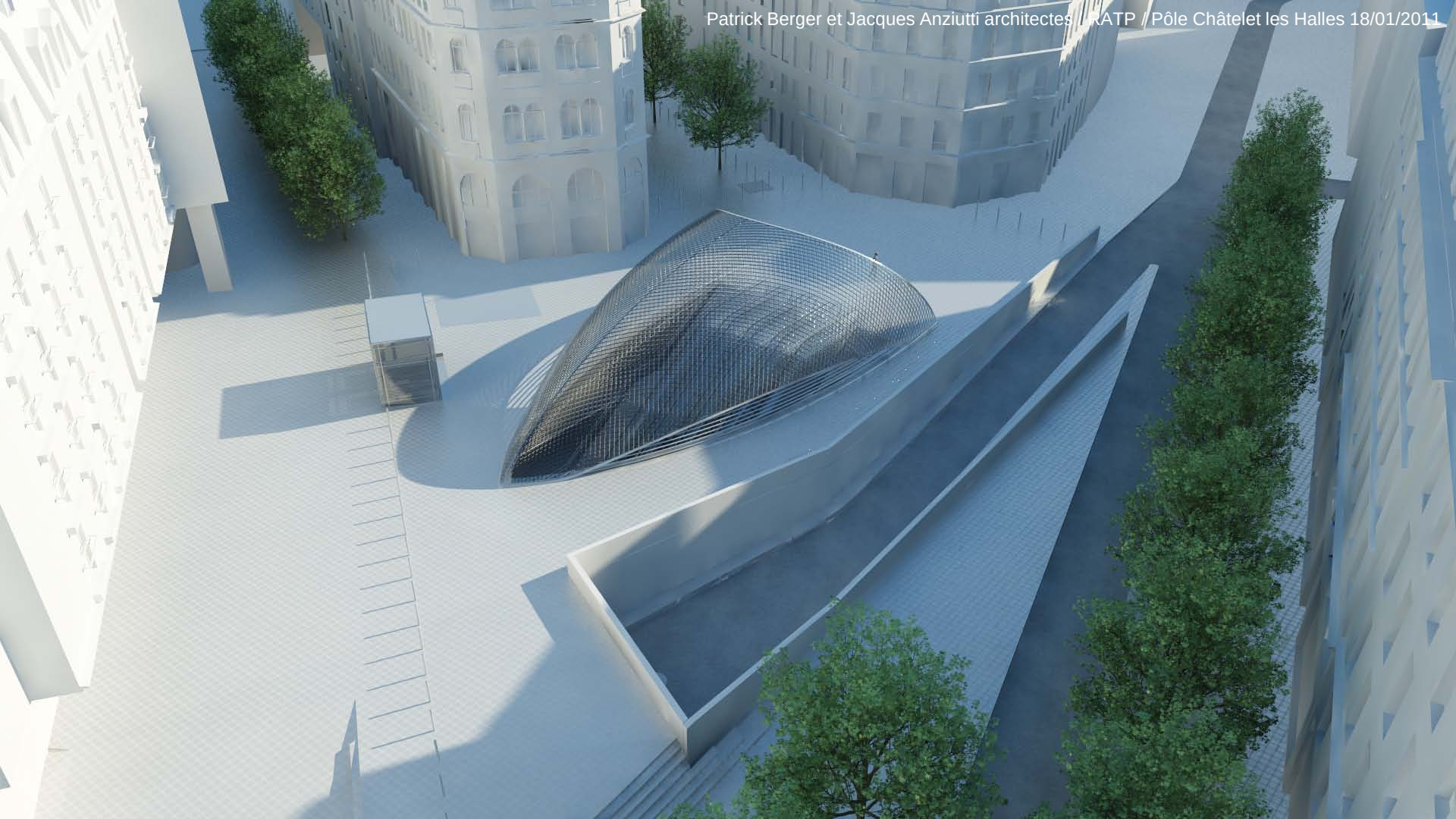
LE NOUVEL ÉDICULE SAINT HONORÉ





La transition entre la géométrie du forum et celle de l'accès Saint Honoré.

La continuité de la montée vers Paris affirmée



**L'accès Saint Honoré place Marguerite de Navarre,
la voûte en carreaux de verre.**



La continuité de la rue Saint Honoré retrouvée,
la descente vers la gare.

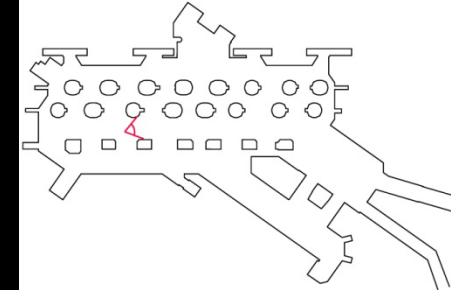
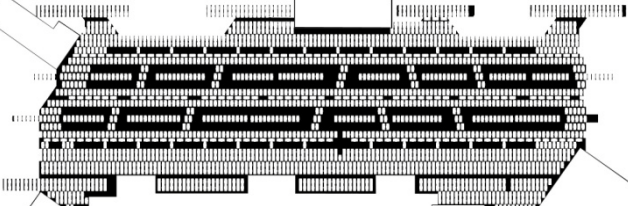


La voûte comme signal sur la place.



La voûte translucide, les jeux de volumes et de lumière.

La salle d'échanges, les lunules, les quais et la galerie latérale.

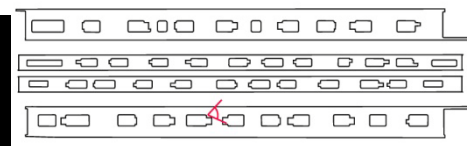
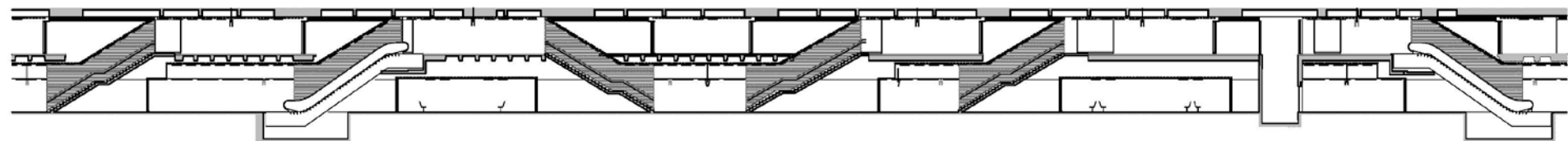




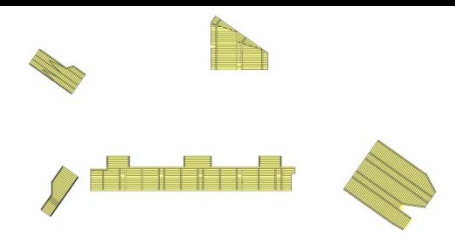
Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes / RATP / Pôle Châtelet les Halles 18/01/2011



Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes / RATP / Pôle Châtelet les Halles 18/01/2011



LES QUAIS : UNE INVITATION
VERS LA SALLE D'ÉCHANGES. $1+1=1$.



2 - LA CHARTE CHANTIER

CHARTRE CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

Une charte chantier pour quoi faire?

- Porter les engagements des Maîtrises d'Ouvrage et de leurs partenaires
- Fixer un référentiel pour tous les intervenants de l'opération
- Mettre en œuvre un processus d'évaluation et de suivi dans une logique d'amélioration continue

CHARTRE CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

Comment a-t-elle été élaborée?

- Démarche participative avec les acteurs de la concertation
- Approche transversale sur les 7 sous-projets constituant l'opération
- Appui d'un cabinet spécialisé

CHARTRE CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

Principes

- Proposer un référentiel qui va au delà de la réglementation en vigueur et qui est adapté au contexte de l'opération
- Etablir un référentiel minimum applicable à l'ensemble des entreprises et prestataires intervenant sur l'opération
- Intégrer contractuellement la charte dans les marchés publics de travaux
- Compléter la charte marché par marché avec des obligations spécifiques à la nature des travaux
- Définir le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la performance

CHARTRE CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

Les 5 objectifs retenus

- Optimiser la gestion de chantier
- Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement
- Limiter les pollutions et les nuisances causés aux riverains, commerçants et usagers
- Intégrer la dimension sociétale
- Communiquer avec l'ensemble des parties prenantes

CHARTRE CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

Les mesures phares

- La maîtrise des accès et circulations au sein du site
- La détermination des horaires enveloppes en fonction du type de travaux
- L'amélioration de la dimension sociale du chantier
- La mise en place d'un dispositif complet d'information du public et de recueil des observations
- La mise en place d'une veille régulière du respect des engagements de la charte et d'un comité partenarial de suivi